

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20484**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit, Economie, Gestion Mention : Gouvernance territoriale Spécialité : Environnement ,Territoires, Paysage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université François Rabelais - Tours, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Recteurs d'académie, Président d'université

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

2717 - Entreprises techniques au service de la création et de l'évènement

**Code(s) NSF :**

121g Géographie de l'aménagement et du développement, 343p Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (organisation, gestion), 214n Etudes paysagères, conseil en paysage

**Formacode(s) :**

13021 collectivité territoriale, 12512 aménagement urbain, 13229 droit urbanisme

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Aujourd'hui la mise en place des politiques globales de développement durable (Agenda 21, RSE...) favorise des emplois associant la réglementation, la territorialisation et des entrées plus techniques (traitement de l'information, implication du public, etc.) auxquels les titulaires de ce Master se destinent. Ils assureront les fonctions de cadre, dans les métiers de :

- la protection, la valorisation et la gestion de la nature et du patrimoine naturel**
- la sensibilisation et l'éducation au développement durable**
- la prévention des risques et des pollutions**

Les diplômés auront des compétences :

- Dans la participation à la définition des orientations stratégiques en matière d'environnement et mise en œuvre  
Savoir faire :
  - Analyser tout aménagement du territoire au regard des orientations stratégiques
  - Analyser les champs d'application des dispositions réglementaires internationales, européennes, nationales et localesSavoirs :
  - Obligations réglementaires internationales, européennes et nationales, en matière d'environnement et de paysage
  - Evolutions juridiques sur l'action environnementale globale et/ou sectorielle
  - Fiscalité et financement des actions paysagères et environnementales
- Dans l'organisation de bases de données et le traitement de l'information spatialisé :  
Savoir faire :
  - Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs de suivi (tableaux de bord, observatoire)
  - Utiliser et renseigner un système d'information géographiqueSavoirs :
  - Logiciels spécialisés de traitement de données
  - Structuration des systèmes d'information géographique
  - Cartographie
- Dans la réalisation, la conduite ou la commande de diagnostics et d'études des situations  
Savoir faire :
  - Coordonner à l'échelle du territoire les projets de valorisation et de préservation
  - Etablir un diagnostic sur l'environnement et sur le paysageSavoirs :
  - Méthodes d'analyse et de diagnostic
  - Gestion des pollutions et des nuisances
- Dans la communication et la sensibilisation sur le patrimoine naturel et paysager  
Savoir faire :
  - communiquer auprès des usagers sur les enjeux liés à l'environnement
  - Définir des stratégies de communication sur les enjeux du paysage et de l'environnement
  - Conseiller les élus pour la valorisation des paysages et les alerter sur l'impact paysager et environnemental de leurs projets d'aménagementsSavoirs :
  - Techniques et outils de communication écrite et orale
  - Acteurs de l'environnement, de l'agriculture, de l'aménagement, de l'urbanisme, du tourisme.
- Dans la veille réglementaire :  
Savoir faire :

- Rechercher des informations stratégiques ciblées
  - Identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes
  - Analyser l'incidence des évolutions réglementaires, techniques et scientifiques sur l'environnement
- Savoirs :
- Bases de données juridiques en matière d'environnement
  - Techniques de recherche documentaire

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de :

- l'environnement (juridique, gestion des déchets...)
- du patrimoine naturel et paysager
- l'agriculture
- de l'aménagement
- de l'urbanisme

Le diplômé peut assurer les fonctions de :

- Gestionnaire du patrimoine naturel
- Chargé de mission paysage
- Chargé d'études en environnement
- Chargé de mission tourisme
- Conseiller en développement local
- Conseiller juridique
- Médiateurs en environnement
- Conseiller en gestion des déchets

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1204** : Médiation sociale et facilitation de la vie en société

**K1802** : Développement local

**K1903** : Défense et conseil juridique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master 2 ETP étant bi-disciplinaire, les étudiants ayant obtenu soit un Master 1 de droit public, d'AES-AGT ou de géographie peuvent candidater.

#### **M1 Droit public, spécialité collectivités territoriales**

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 : Enseignements fondamentaux (12 ECTS) : Droit du service public et Droit des collectivités territoriales 1 ; Ue 7-2 : Enseignements complémentaires (8 ECTS) : Finances locales et Droit des marchés publics ; Ue 7-3 : Enseignements optionnels (8 ECTS) : 2 matières au choix : Droit de l'urbanisme, Politiques publiques et Dynamiques urbaines et Ue 7-4 : Langue vivante au choix (2 ECTS)

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-5 : Enseignements fondamentaux (12 ECTS) : Droit des collectivités territoriales 2 et Contentieux administratif ; Ue 8-6 : Enseignements complémentaires (8 ECTS) : Droit public économique ; Ue 8-7 : Enseignements optionnels (12 ECTS) : Droit de l'environnement, Economie régionale, Grands problèmes sociaux contemporains ou une de ces 3 matières au choix et un stage de 3 semaines avec rédaction d'un rapport de stage ; Ue 8-8 : LVE ; Ue 8-9 : Techniques d'insertion professionnelle.

#### **M1 AES-AGT**

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 - Droit et histoire (11 ECTS) : Droit de l'urbanisme (5 ECTS), Histoire de la construction européenne (3 ECTS) et Politiques communautaires (3 ECTS) ; Ue 7-2 - Droit administratif (8 ECTS) : Droit des marchés publics (5 ECTS) et Droit du service public (3 ECTS) ; Ue 7-3 - Gestion publique (11 ECTS) : Comptabilité locale approfondie (2 ECTS), Gestion financière des collectivités locales (6 ECTS) et Management public (3 ECTS) ; Ue 7-3 bis - Techniques et outils : LVE et préparation à l'insertion professionnelle

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-4 - Sciences sociales : Science politique, Méthode des sciences sociales et Grands problèmes sociaux contemporains (6 Crédits) ; Ue 8-5 - Economie et droit : Préparation aux concours administratifs ou deux enseignements (5 ECTS) ; Ue 8-6 - Langages : LVE et Informatique appliquée (5 ECTS), Ue 8-7 - Expérience professionnelle : stage de 12 semaines (7 ECTS) et Ue 8-8 - Initiation recherche : mémoire de stage et soutenance (7 ECTS)

#### **M1 Géographie**

Semestre 7 (30 ECTS) : Ue 7-1 enseignements fondamentaux (9 ECTS) ; Ue 7-2 Ateliers (6 ECTS) ; Ue 7-3 Langue (3 ECTS) ; Ue 7-4 Complément disciplinaire (3 ECTS) et Ue 7-5 Travail d'étude et de recherche (9 ECTS)

Semestre 8 (30 ECTS) : Ue 8-6 Ateliers (9 ECTS), Ue 8-7 Complément disciplinaire (3 ECTS), Ue 8-8 Langue vivante (3 ECTS), Ue 8-9 Insertion professionnelle (3 ECTS), Ue 8-10 mémoire (15 ECTS)

#### **Master 2 ETP :**

##### **Semestre 9 :**

##### **E 9-1 : Fondamentaux (10 ECTS)**

- UE1-1 Approches croisées de l'Environnement
- UE1-2 Environnement et anthroposystèmes:
- UE1-3 Action publique et développement durable
- UE1-4 Gouvernance territoriale
- UE1-5 Responsabilité des gestionnaires locaux

UE1-6 Contrôle et évaluation des politiques publiques territoriales

**UE 9-2 : Outils**

UE2-1 Repères juridiques et géographiques

UE2-2 CAO-DAO

UE2-3 SIG

UE 2-4 Insertion professionnelle

UE 2-5 LV - Anglais

**UE 9-3 Gestion des ressources et Risques**

UE3-1 Connaissances biophysiques : Eau, Air

UE3-2 Risques environnementaux

UE3-3 Gestion et planification

UE 3-4 Risque d'inondation /Risque industriel

**Semestre 10**

**UE 10-4 Nature et Paysage**

UE4-1 Connaissances biophysiques : Sol, végétation

UE4-2 Nature et ville

UE4-3 Ingénierie territoriale paysagère

UE4-4 Politiques patrimoniales

**UE 10-5 : Travaux appliqués**

UE5-1 Chantier école (en partenariat avec l'ENSNP de Blois)

UE 5-2 Etudes de cas appuyés sur les laboratoires CITERES et LERAD

UE5-3: Réponse à une commande (collectivité, entreprise privée) ou projet tutoré

UE 5-4 Séminaires

**UE 10-6 : travail individuel**

Modalités de contrôle des connaissances :

Le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre de chaque matière et conduit à l'attribution d'une note. Il prend la forme d'un contrôle terminal (écrit ou oral) et/ou d'un contrôle continu. Les travaux appliqués donnent lieu à des rapports écrits et présentation orale avec utilisation des TIC. Le stage obligatoire est d'une durée minimale de 3 mois. Il se conclut par la rédaction et la soutenance d'un rapport.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	oui Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
En contrat d'apprentissage	X	oui Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
Après un parcours de formation continue	X	oui Personnes ayant contribué aux enseignements. Loi n° 84-52 du 26 01 194.
En contrat de professionnalisation	X	oui
Par candidature individuelle	X	oui Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	oui Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

12 novembre 2008

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R;613-330 R.613-37

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Nombre d'étudiants inscrits :

En 2006/2007: 18 ; en 2007/2008 : 21 ; en 2008/2009 : 14 ; en 2009/2010 : 21

Nombre de diplômés, taux de réussite :

En 2006 : 90 % ; en 2007 : 84 % ; en 2008 : 90 % ; en 2009 : 91 %

<http://www.univ-tours.fr>

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-tours.fr> ; <http://www.droit.univ-tours.fr>

[Site Université de Tours](#)

**Lieu(x) de certification :**

Université François Rabelais - Tours : Centre - Indre-et-Loire ( 37) [Tours]

Tours

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Tours

**Historique de la certification :**

Créée en 1991 sous l'appellation Paysages et Territoires Ruraux (PTR), la formation devient Gestion Durable des Paysages (DGP) en 2008. Nous souhaitons l'orienter vers les métiers de l'environnement en conservant l'entrée paysage (Master Environnement, Territoire et Paysage)